

Enseignement optionnel et de spécialité

Arts - Théâtre

Depuis longtemps (1992), le lycée Raymond Naves est engagé dans la formation au théâtre. Celle-ci débute en Seconde en Enseignement Optionnel et se poursuit en cycle terminal avec l'Enseignement de Spécialité Théâtre.

L'enseignement artistique proposé aux lycéens comporte aujourd'hui six domaines : arts plastiques, cinéma et audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, **théâtre**. Ces programmes ont pour finalité de donner aux élèves une formation artistique non professionnalisante ouverte sur la création personnelle, la connaissance des œuvres d'art et des mouvements, la maîtrise d'outils et de pratiques.

L'enseignement du théâtre est assuré par une équipe composée d'enseignants aux compétences reconnues en théâtre, ayant une *certification spécifique* en théâtre, et d'artistes soucieux de la transmission de leur art, professionnels du théâtre et de la danse agréés par la DRAC, particulièrement expérimentés dans la pédagogie et impliqués dans la création. Chacun des partenaires offre des compétences particulières : direction d'acteurs, scénographie, mise en scène, travail de la voix et du texte, danse et chorégraphie. L'enseignement reste en liaison avec des institutions culturelles (théâtres nationaux, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilitées).

Seconde (enseignement optionnel) 3 h. hebdomadaires

En classe de Seconde, on privilégie l'appréhension de l'espace scénique et théâtral, le déchiffrement des codes de la représentation (texte et représentation) et le développement de l'imaginaire.

Cet enseignement est ouvert à tout élève de classe de troisième des collèges du secteur ayant une motivation affirmée et un intérêt certain pour le théâtre, autant dans la pratique que dans les connaissances théoriques et culturelles ou la réflexion critique. Il est dispensé à raison de **3 heures hebdomadaires de cours théoriques et pratiques**.

Les objectifs sont les suivants :

- Initier à la **culture théâtrale** passée et présente : histoire littéraire, histoire du théâtre ; lectures et études d'œuvres du répertoire ; connaissances théoriques sur les formes, les genres et les registres, les mouvements culturels ; étude de documents iconographiques et vidéo, notamment sur les différentes formes de mise en scène et de représentation.
- Préparer à la **lecture des spectacles**, grâce à des sorties, le soir, à des représentations, et à des rencontres avec comédiens et metteurs en scène (en classe de Seconde : environ 6 spectacles dans l'année).
- Initier à la **réflexion critique**, le goût d'une démarche créative et esthétique, aussi bien par les cours de théorie et les analyses de spectacles que par des travaux pratiques.
- Initier à la **pratique du jeu** et de la mise en scène : plusieurs modules dans l'année (corps, voix, interprétation, espace, travaux collectifs).
- Favoriser le **développement de la personnalité** par la maîtrise des techniques d'expression : maîtrise du jeu, capacités d'écoute et de propositions, mise en espace, travail de la voix et du corps, du mouvement.

Cet enseignement optionnel est ouvert aux débutants : il n'est pas nécessaire d'avoir eu une pratique auparavant. Cependant, une réelle motivation est nécessaire pour accomplir un parcours satisfaisant dans la discipline ; la pratique nécessite aussi un engagement physique.

Les élèves candidats devront remplir un dossier de candidature (téléchargeable sur l'ENT de l'établissement) qui sera examiné par une commission d'admission fin juin.

Première (enseignement de spécialité) 4 h. hebdomadaires

En classe de Première, on privilégie l'engagement dans le jeu et la connaissance des constituants de la mise en scène dans des travaux créatifs collectifs qui peuvent être présentés à un public.

Les objectifs sont les suivants :

- Approfondir la **culture théâtrale** passée et présente : histoire littéraire, histoire du théâtre ; lectures et études d'œuvres du répertoire ; connaissances théoriques sur les formes, les genres et les registres, les mouvements culturels ; étude de documents

iconographiques et vidéo, notamment sur les différentes formes de mise en scène et de représentation.

- Enseigner la **lecture des spectacles**, grâce à des sorties, le soir, à des représentations, et à des rencontres avec comédiens et metteurs en scène (en classe de Première : 10 spectacles dans l'année).
- Développer la **réflexion critique**, le goût d'une démarche créative et esthétique, aussi bien par les cours de théorie et les analyses de spectacles que par des travaux pratiques.
- Développer la **pratique du jeu** et de la mise en scène : **créations** autour de textes du répertoire, en collaboration avec les enseignants, les partenaires culturels et le lieu partenaire associé (La Gare aux Artistes).
- Engager dans le **développement de la personnalité** par la maîtrise des techniques d'expression : maîtrise du jeu, capacités d'écoute et de propositions, mise en espace, travail de la voix et du corps, du mouvement.

Ces enseignements, dans le prolongement des enseignements de la classe de Seconde, restent ouverts aux débutants. Cependant, une réelle motivation et un engagement dans la pratique comme dans la théorie sont nécessaires pour accomplir un parcours satisfaisant dans la discipline.

Terminale (*enseignement de spécialité*) 6 h. hebdomadaires

En classe Terminale, on privilégie la connaissance et la réflexion sur des œuvres proposées dans un programme national, ainsi que l'approfondissement et le réinvestissement des acquis, et la réflexion personnelle sur sa pratique d'acteur et de spectateur.

Les objectifs sont les suivants :

- « Programme limitatif » : deux objets d'étude fondés sur des lectures et mises en jeu d'œuvres intégrales du répertoire et des analyses de captations vidéo de leur(s) mise(s) en scène.
- « Enseignement théorique » : étude des textes et des représentations des œuvres au programme.
- « Enseignement pratique » (*accompagné par des artistes partenaires associés à l'établissement*) : mise en jeu et en scène d'extraits des œuvres au programme.
- « Carnet de bord » : journal et analyse des pratiques du jeu et de mise en scène.
- « Ecole du spectateur » : 10 spectacles à voir et analyser dans l'année dans divers lieux de spectacle vivant toulousains.

Au sortir de la classe terminale, l'élève a acquis des compétences imbriquées d'ordre artistique, culturel, technique, méthodologique.

- *Compétences culturelles*

L'élève est capable de relier le thème choisi à son contexte historique, ou socio-politique, ou artistique, ou à l'univers d'un auteur ; de déchiffrer, dans les spectacles vus, un parti pris, de le situer, d'en comprendre les enjeux, les

fondements ; de revenir sur sa pratique en expliquant ses choix dramaturgiques, ses partis pris de jeu et ceux du groupe ; de définir les enjeux du travail de plateau présenté ; de verbaliser ses émotions esthétiques, et d'exprimer un jugement personnel argumenté.

- *Compétences artistiques*

L'élève est capable de mettre en relation ses acquis culturels et ses possibilités créatives au service d'une situation dramatique ; de s'engager dans le jeu au sein d'une réalisation collective et de définir ses partis pris ; de s'approprier un texte choisi par le groupe et d'en saisir ses enjeux ; de mettre au service de ces enjeux l'utilisation de l'espace et/ou tout autre élément théâtral : scénographie, écriture, costume, éclairage, son, musique, de façon cohérente et précise.

- *Compétences techniques*

L'élève est capable de lire et dire un texte, sans a priori ni préjugé ; d'être précis dans sa gestuelle et ses déplacements ; d'écouter ses partenaires ; de jouer devant un public ; d'utiliser les diverses possibilités de l'espace de jeu.

- *Compétences méthodologiques*

L'élève est capable de mener une recherche documentaire ; de proposer un dossier clair et élaboré dans sa présentation.

Baccalauréat (*coefficient 16*)

- **Une épreuve écrite de 3 h. 30**

- Une **question d'analyse d'un extrait de captation vidéo** d'une des œuvres au programme.
- Une question amenant le candidat à **proposer l'élaboration d'un projet théâtral** cohérent pour lequel il peut analyser des documents proposés (textes, images...) et justifier ses choix.

- **Une épreuve orale de 30 min** (*30 min de préparation*)

- **Jeu / Rejeu** : Une *épreuve de plateau : présentation d'une scène* extraite des œuvres au programme et travaillée en classe au cours de l'année scolaire avec enseignant et artistes partenaires. Pour présenter sa prestation, le candidat est accompagné de ses partenaires habituels. Le jury peut demander au candidat de *rejouer* la scène avec de nouvelles consignes. Cette reprise de jeu fournit les éléments d'un dialogue avec le candidat et permet de mesurer sa capacité à analyser sa pratique lors de l'entretien.
- **Entretien** : Un *entretien avec le jury*, entretien qui s'appuie sur un « carnet de bord » *obligatoire* tenu par l'élève tout au long de l'année de Terminale, journal de bord portant sur les apprentissages pratiques, les comptes-rendus de spectacles, les lectures et connaissances personnelles et les expériences diverses.